

[DÉBAT A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE  
SUR "LES DEUX VISAGES DES *ESSAIS* "]

\*\*\*\*\*

**Du bon usage de l'édition posthume  
des *Essais*.**

*par André Tournon*

Puisque nous sont proposés "deux visages des *Essais*", il faut sans doute les considérer tous les deux, quitte à modifier l'angle d'observation. Telle n'est pas la tendance habituelle. Depuis deux siècles exactement, puisque l'édition Naigeon, la première à se fonder sur l'Exemplaire de Bordeaux (ci-après E.B.), fut publiée en 1802, ils sont mis en concurrence, et l'on pose la question en termes de choix, et d'exclusion: adopter la version Gournay, de 1595, *ou* celle de l'E.B., et se désintéresser de celle que l'on rejette. Changeons de perspective. Il n'y a pas lieu d'engager ici une procédure d'adoption ; mieux vaut déterminer les rapports entre les deux versions, pour tenter d'en déduire leurs statuts respectifs et le type d'informations qu'elles apportent.

A cette fin, je vous propose d'examiner des données documentaires à la fois manifestes, partout présentes dans le livre, et traditionnellement inaperçues ou tenues pour insignifiantes: celles qui ont trait à la segmentation du texte, que Montaigne signalait par deux fois dans les instructions à l'imprimeur inscrites de sa main au verso de la page de garde de l'E.B.: " [...] regarder de près aux points qui sont en ce style de grande importance [...] C'est un langage coupé / qu'il n'y épargne les points et lettres majuscules"<sup>1</sup>. Cette segmentation est marquée avec insistance par les milliers de retouches autographes que reçoivent les pages imprimées de l'E.B. ; l'édition posthume ne retient guère que la moitié de celles-ci en moyenne, selon une répartition très inégale (de 13 % à 95 %) entre les chapitres<sup>2</sup>. Il convient de scruter attentivement cette mutation massive du texte, bien que, ses traces ayant été constamment négligées, elle n'ait jamais été prise en compte pour traiter le problème des différences entre les deux versions.

\*

On en appréciera d'abord l'évidence en comparant les segmentations respectives de ces dernières dans les tableaux synoptiques ci-après, de quelques pages du troisième livre. Voici d'abord la fin du chapitre "De l'utile et de l'honnête"<sup>3</sup>(III, 1):

---

<sup>1</sup> Ce document, lisible sur les reproductions photographiques de l'E.B. (Hachette, 1912 et Slatkine, 1987), est transcrit en appendice du tome I de l'édition de l'Imprimerie nationale (coll. "La Salamandre", 1998), p. 663-64.

<sup>2</sup> Entre les chapitres, et non pas entre des masses textuelles de dimensions semblables ; ce qui jette le doute sur l'idée que la déperdition ait pu se produire dans l'atelier de l'imprimeur: les inégalités de traitement se seraient alors réparties selon les cahiers et/ou les formes, seules unités distinctes dans le travail typographique.

<sup>3</sup> III, 1. — Les textes sont transcrits en orthographe moderne, sans modification de la syntaxe ni du vocabulaire. Les retouches autographes de segmentation de l'E.B. (ponctuation et majuscules à l'initiale de syntagmes) sont imprimées en caractères gras. Références: pour l'E.B., le folio de l'original puis la page correspondante de l'édition de l'Imprimerie

*(Exemplaire de Bordeaux - En caractères gras, les retouches autographes de segmentation)*

[...] J'ai autrefois logé Epaminondas au premier rang des hommes excellents, **Et** ne m'en dédis pas. Jusques où montait-il la considération de son particulier devoir: **Qui** ne tua jamais homme qu'il eût vaincu: **Qui** pour ce bien inestimable, de rendre la liberté à son pays, faisait conscience de tuer un Tyran ou ses complices sans les formes de la Justice: **Et** qui jugeait méchant homme, quelque bon Citoyen qu'il fût, celui, qui entre les ennemis, et en la bataille, n'épargnait son ami et son hôte. Voilà une âme de riche composition. **Il** mariait, aux plus rudes et violentes actions humaines, la bonté et l'humanité, **Voire** la plus délicate, qui se trouve en l'école de la Philosophie.[...] **Vraiment** celui-là proprement, commandait bien à la guerre, qui lui faisait souffrir le mors de sa bénignité, sur le point de sa plus forte chaleur, **Ainsi** enflammée qu'elle était, et écumeuse de fureur et de meurtre. C'est miracle, de pouvoir mêler à telles actions quelques images de justice, **Mais** il n'appartient qu'à la roideur d'Epaminondas d'y pouvoir mêler la douceur, et la facilité des mœurs les plus molles, et la pure innocence. Et où l'un dit aux Mamertins, que les statuts n'avaient point de mise envers les hommes armés: **L'autre**, au Tribun du peuple, que le temps de la justice et de la guerre étaient deux: **Le** tiers, que le bruit des armes l'empêchait d'entendre la voix des lois: **Cettui-ci** n'était pas seulement empêché d'entendre celles de la civilité, et pure courtoisie. [...] Ne craignons point, après un si grand précepteur, d'estimer [...] que l'intérêt commun ne doit pas tout requérir de tous contre l'intérêt privé [...]. C'est une instruction propre au temps: Nous n'avons que faire de durcir nos courages par ces lames de fer, c'est assez que nos épaules le soient: C'est assez de tremper nos plumes en encre, sans les tremper en sang. Si c'est grandeur de courage, et l'effet d'une vertu rare et singulière, de mépriser l'amitié, les obligations privées, sa parole, et la parenté, pour le bien commun, et obéissance du magistrat: C'est assez vraiment, pour nous en excuser, que c'est une grandeur qui ne peut loger en la grandeur du courage d'Epaminondas. [...] (f° 349 v° - 350 v° / III, p. 39-41)

*(Edition de 1595)*

J'ai autrefois logé Epaminondas au premier rang des hommes excellents: et ne m'en dédis pas. Jusques où montait-il la considération de son particulier devoir ? qui ne tua jamais homme qu'il eût vaincu: qui pour ce bien inestimable, de rendre la liberté à son pays, faisait conscience de tuer un Tyran, ou ses complices, sans les formes de la Justice: et qui jugeait méchant homme, quelque bon Citoyen qu'il fût, celui qui entre les ennemis, et en la bataille, n'épargnait son ami et son hôte. Voilà une âme de riche composition. **Il** mariait, aux plus rudes et violentes actions humaines, la bonté et l'humanité, voire la plus délicate, qui se trouve en l'école de la Philosophie. [...] **Vraiment** celui-là proprement commandait bien à la guerre, qui lui faisait souffrir le mors de sa bénignité, sur le point de sa plus forte chaleur: ainsi enflammée qu'elle était, et écumeuse de fureur et de meurtre. C'est miracle, de pouvoir mêler à telles actions quelques images de justice: mais il n'appartient qu'à la roideur d'Epaminondas d'y pouvoir mêler la douceur, et la facilité des mœurs les plus molles, et la pure innocence. Et où l'un dit aux Mamertins, que les statuts n'avaient point de mise envers les hommes armés: l'autre, au Tribun du peuple, que le temps de la justice et de la guerre étaient deux: le tiers, que le bruit des armes l'empêchait d'entendre la voix des lois: cettui-ci n'était pas seulement empêché d'entendre celles de la civilité, et pure courtoisie. [...] Ne craignons point, après un si grand précepteur, d'estimer [...] que l'intérêt commun ne doit pas tout requérir de tous contre l'intérêt privé [...]. C'est une instruction propre au temps: Nous n'avons que faire de durcir nos courages par ces lames de fer, c'est assez que nos épaules le soient: c'est assez de tremper nos plumes en encre, sans les tremper en sang. Si c'est grandeur de courage, et l'effet d'une vertu rare et singulière, de mépriser l'amitié, les obligations privées, sa parole, et la parenté, pour le bien commun, et obéissance du magistrat: c'est assez vraiment, pour nous en excuser, que c'est une grandeur qui ne peut loger en la grandeur du courage d'Epaminondas. [...] (p. 10-11 / 1251-53)

Des quatorze retouches qui scandent les phrases en détachant leurs syntagmes par emploi de majuscules et renforcement de ponctuation, l'édition posthume n'en retient que trois ; et ainsi se perd l'effet de martèlement qui accentue l'expression des choix et résolutions personnelles, comme autant de refus des trahisons sollicitées sous prétexte de "bien commun et obéissance du magistrat". Un tout autre usage du "langage coupé" est également perceptible, et également gommé dans l'édition posthume, au début du chapitre "Du repentir":

*(Exemplaire de Bordeaux)*

Les autres forment l'homme, **Je** le récite, et en représente un particulier, bien mal formé, **Et** lequel si j'avais à façonner de nouveau, je ferais, vraiment bien

*(Edition de 1595)*

Les autres forment l'homme, je le récite, et en représente un particulier, bien mal formé: et lequel si j'avais à façonner de nouveau, je ferais vraiment bien

---

nationale (1998) ; pour l'édition posthume, la page de celle-ci puis la page correspondante de l'édition de la Pochothèque (2001).

autre qu'il n'est. Meshui c'est fait. Or les traits de ma peinture, ne fourvoient point, quoiqu'ils se changent et diversifient. Le monde n'est qu'une branloire pérenne. Toutes choses y branlent sans cesse: La terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Egypte: Et du branle public, et du leur. La constance même, n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet. Il va trouble et chancelant, d'une ivresse naturelle. Je le prends en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à lui. Je ne peins pas l'être. Je peins le passage: Non un passage d'âge en autre, ou comme dit le peuple, de sept en sept ans: mais de jour en jour, de minute en minute. Il faut accommoder mon histoire à l'heure. Je pourrai tantôt changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention: C'est un contrerôle de divers et muables accidents, et d'imaginations irrésolues. Et quand il y échec, contraires: Soit que je sois autre moi-même: Soit que je saisisse les sujets, par autres circonstances, et considérations. Tant y a, que je me contredis bien à l'aventure, Mais la vérité, comme disait Démades, je ne la contredis point. Si mon âme pouvait prendre pied, je ne m'essaierais pas, je me résoudrais: Elle est toujours en apprentissage, et en épreuve. (f° 350v°- 351 / p. 43)

autre qu'il n'est: meshui c'est fait. Or les traits de ma peinture, ne fourvoient point, quoiqu'ils se changent et diversifient. Le monde n'est qu'une branloire pérenne: Toutes choses y branlent sans cesse, la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Egypte: et du branle public, et du leur. La constance même n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet: il va trouble et chancelant, d'une ivresse naturelle. Je le prends en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à lui. Je ne peins pas l'être, je peins le passage: non un passage d'âge en autre, ou comme dit le peuple de sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute en minute. Il faut accommoder mon histoire à l'heure. Je pourrai tantôt changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention: C'est un contrerôle de divers et muables accidents, et d'imaginations irrésolues, et quand il y échec, contraires: soit que je sois autre moi-même, soit que je saisisse les sujets, par autres circonstances et considérations. Tant y a que je me contredis bien à l'aventure, mais la vérité, comme disait Démades, je ne la contredis point. Si mon âme pouvait prendre pied, je ne m'essaierais pas, je me résoudrais: elle est toujours en apprentissage, et en épreuve. (p. 11-12 / 1255-56)

Ici, la segmentation ménage plutôt des suspens entre les phrases et à l'intérieur des phrases, suggérant les détours de la réflexion, l'effort pour traduire l'expérience intime de l'instabilité, le trouble peut-être à la ressentir... L'édition posthume ne change pas un mot, laisse en place toutes les structures syntaxiques d'hésitation et de relance des propos; seulement, ne retenant que deux des treize coupures qui les soulignent, elle apaise le rythme et donne au texte l'allure tranquille d'une sorte de rêverie philosophique. Il semble donc qu'elle tend à voiler les inflexions surprenantes du texte, en éliminant la segmentation autographe qui en accentuait la brusquerie ou l'étrangeté: comme si un transcripteur intimidé par ses audaces avait pris le parti de les estomper discrètement.

\*

Mais ce ne sont là que des impressions générales, et bien trop sommaires pour tenir lieu d'arguments. Il est nécessaire d'y regarder de plus près, sur des échantillons de taille réduite, susceptibles d'analyses plus précises bien que nécessairement succinctes. Quelques phrases du dernier texte examiné fourniront le premier de ces échantillons, et l'un des plus caractéristiques. Elles ont trait aux contradictions que peuvent faire surgir les mutations de la pensée "de minute en minute", dans le temps même de son "contrerôle". C'est là un scandale logique, propre à discréditer le philosophe qui s'y laisse surprendre ; les pyrrhoniens, il est vrai, assument ce genre d'infraction aux normes du discours, mais cela même les disqualifie sans appel, aux yeux d'Aristote<sup>4</sup> et de tous les théoriciens classiques. Or, cette constatation est fortement accusée par la scansion de l'E.B., qui détache de façon insolite le syntagme révélateur et les hypothèses censées l'expliquer au prix d'une question non moins troublante sur l'identité du sujet ou de sa perspective: "C'est un contrerôle de divers et muables accidents et d'imaginations irrésolues. Et quand il y échec, contraires: Soit que je sois autre moi-même: Soit que je saisisse les sujets par autres circonstances et considérations." L'édition de 1595 rétablit la ponctuation imprimée "... irrésolues, et [...] contraires: soit que [...], soit que...": cela suffit à diluer les éventuelles contradictions ainsi que leurs causes dans le flux universel des changements, thème d'une rassurante banalité.

<sup>4</sup> *Métaphysique*, III, 4, 1008a: le pyrrhonien ne saurait être un interlocuteur dans les débats philosophiques parce qu'il "ne dit ni oui ni non, mais il dit à la fois oui et non, et il dit également ni oui ni non". Sextus Empiricus s'explique sur ce point dans les *Esquisses pyrrhoniennes* (I, xx-xxi, 192-195), et Montaigne à sa suite dans l'"Apologie de R. Sebond" (éd. I.N. t. II p. 273-276, Pochothèque p. 784-786).

Quelques lignes du chapitre 14 du premier livre illustrent un semblable effet d'accentuation dans l'E.B., d'estompage dans l'édition posthume. Parlant de la phobie de la sexualité, Montaigne s'abstient d'en évoquer les prétextes les plus courants, risque de péché pour les moralistes chrétiens, d'assujettissement aux "passions" pour les philosophes de l'Antiquité et leurs émules ; il va droit au paradoxe:

"[...] et les plus plaisants et utiles de nos membres semblent être ceux qui servent à nous engendrer. Toutefois assez de gens les ont pris en haine mortelle, Pour cela seulement, qu'ils étaient trop aimables. Et les ont rejetés à cause de leur prix et valeur" (f° 20v° / t. I, p. 127)

Ni les points autographes, ni les majuscules de scansion ne sont reproduits dans l'édition posthume (p. 159 / 411), qui en outre supprime le doublet d'estimation "... et valeur" ; le trait incisif ("pour cela *seulement*...") subsiste, mais il n'est plus souligné et peut passer inaperçu.

Il en est de même pour le passage du chapitre "De l'institution des enfants" dont les censeurs du Saint Office avaient noté la témérité, reprochant à Montaigne d'avoir écrit "qu'il fallait nourrir [= éduquer] un enfant à tout faire"<sup>5</sup>. Dans l'E.B. est vigoureusement scandée cette même affirmation, ainsi que le précepte de maîtrise de soi posé en contrepartie ; il n'en est pas de même dans la version posthume, placée ici en regard:

Le corps encore souple, on le doit à cette cause plier à toutes façons et coutumes: **Et** pourvu qu'on puisse tenir l'appétit et la volonté sous boucle, qu'on rende hardiment un jeune homme commode à toutes nations et compagnies. **Voire** au dérèglement et aux excès, si besoin est. [...] Il rira, il folâtrera, il se débauchera avec son prince. **Je** veux qu'en la débauche même, il surpasse en vigueur et en fermeté ses compagnons: **Et** qu'il ne laisse à faire le mal, ni à faute de force ni de science, mais à faute de volonté. (f° 62 / p. 264-5)

Le corps est encore souple, on le doit à cette cause plier à toutes façons et coutumes: et pourvu qu'on puisse tenir l'appétit et la volonté sous boucle, qu'on rende hardiment un jeune homme commode à toutes nations et compagnies, voire au dérèglement et aux excès, si besoin est.[...] Il rira, il folâtrera, il se débauchera avec son prince. Je veux qu'en la débauche même, il surpasse en vigueur et en fermeté ses compagnons, et qu'il ne laisse à faire le mal, ni à faute de force ni de science, mais à faute de volonté. (p. 94-95 / 257)

— Seule l'avant-dernière retouche de ponctuation est retenue en 1595 ; le point et la majuscule qui détachaient et privilégiaient la formule provocatrice sont remplacés par une simple virgule, de même que la segmentation à peine moins forte du précepte final ; si bien que cette éthique de l'autonomie ne sonne plus comme un défi à la discipline des régents.

Une segmentation tout aussi émoullente change le statut de l'addition finale au chapitre "De la conscience", sur l'emploi de la torture dans l'instruction judiciaire:

Pour dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger. [...] Mais tant y a, que c'est dit-on le moins mal que l'humaine faiblesse ait pu inventer. Bien inhumainement pourtant et bien inutilement à mon avis [...] (f° 151 ; t. II, p. 65)

Pour dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger. [...] Mais tant y a que c'est (dit-on) le moins mal que l'humaine faiblesse ait pu inventer: bien inhumainement pourtant et bien inutilement à mon avis. (p. 235: p. 588)

Dans l'E.B., le syntagme autographe "Bien inhumainement...", détaché par sa majuscule en proposition elliptique, réfute l'excuse par "l'humaine faiblesse" ; dans l'édition posthume il reste subordonné, comme une simple remarque adventive<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Journal du voyage en Italie, éd. F. Garavini, Gallimard ("Folio") 1983, p. 222.

<sup>6</sup> On appréciera pleinement l'effet en inspectant l'ensemble des remaniements du contexte, depuis la version de 1580. Celle-ci, ainsi que celle de 1582, admettait que l'usage de la question judiciaire était fondé "sur la considération de l'effort de la conscience. Car au coupable il semble qu'elle aide à la torture pour lui faire confesser sa faute, et qu'elle l'affaiblisse: et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture pour dire vrai." (voir l'apparat critique de l'I.N. , p. 65 et 732, pour cette première version qu'escamotent les éditions modernes). Suivait une simple réserve, immédiatement corrigée: "c'est un moyen plein d'incertitude et de danger. Mais tant y a que c'est le mieux que l'humaine faiblesse ait pu inventer" (fin du chapitre). En 1588, un remaniement de ponctuation (souligné ici) inverse l'orientation du texte: "il semble [...] qu'elle fortifie l'innocent contre la torture. Pour dire vrai, c'est un moyen..." ; mais la justification finale subsiste, à peine atténuée: "Mais tant y a que c'est le moins mal...". Ce n'est que sur l'E.B. que Montaigne insère un "dit-on" qui impute cette

C'est un effet de scansion encore qui met en exergue les termes essentiels d'une brève méditation sur le rêve et la veille, minutieusement segmentée dans l'E.B.<sup>7</sup>:

Ceux qui ont apparié notre vie à un songe, ont eu de la raison, à l'aventure plus qu'ils ne pensaient: **Quand** nous songeons, notre âme vit, agit, exerce toutes ses facultés, ne plus ni moins que quand elle veille. **Mais** si plus mollement et obscurément, non de tant certes, que la différence y soit, comme de la nuit à une clarté vive: **Oui**, comme de la nuit à l'ombre: Là elle dort, ici elle sommeille: **Plus** et moins. **Ce** sont toujours ténèbres, et ténèbres Cimmériennes. (p. 425)

Ceux qui ont apparié notre vie à un songe, ont eu de la raison, à l'aventure plus qu'ils ne pensaient: **Quand** nous songeons, notre âme vit, agit, exerce toutes ses facultés, ni plus ni moins que quand elle veille; **mais** si plus mollement et obscurément; non de tant certes, que la différence y soit, comme de la nuit à une clarté vive: **oui**, comme de la nuit à l'ombre: là elle dort, ici elle sommeille: **Plus** et moins, ce sont toujours ténèbres, et ténèbres Cimmériennes. (p. 921)

L'indécision du partage est résumée en la formule très elliptique "Plus et moins" détachée en fin de phrase: entre rêve et veille il n'y a pas, comme on le croit, une opposition radicale, mais une différence de degré de vigilance ; et encore... l'emploi d'adverbes quantitatifs suggérerait plutôt une variation en continuité. L'édition posthume donne valeur conclusive à la proposition précédente, où l'opposition des adverbes de lieu ("là ... , ici ...") marquait la discontinuité ; et le "Plus et moins" se résorbe dans l'imagerie traditionnelle de la phrase suivante.

Des récidives montrent parfois que de tels estompages ne sont pas purement fortuits. Au point d'inflexion du chapitre "De la vanité", Montaigne après avoir cité les griefs formulés, préceptes à l'appui, contre son goût de l'errance, revendique soudain ce goût, avec l'instabilité et l'inconsistance (la "vanité") dont il témoigne, contre toutes les réprobations sapientiales. Une retouche détache la formule la plus incisive, qui transforme la critique des idéaux inaccessibles en satire de la mauvaise foi de ceux qui les prêchent: "Je vois souvent qu'on nous propose des images de vie, lesquelles, ni le proposant, ni les auditeurs, n'ont aucune espérance de suivre: Ni qui plus est, envie." (f° 436v°-437 / t. III, p. 314). La majuscule de scansion sur "Ni", marquant le trait, disparaît dans l'édition posthume (p. 141 / 1541). De même, quelques lignes plus loin, un appel à l'assentiment du lecteur porte très précisément sur le démenti opposé à la prétention des sermonneurs, de s'adresser à la conscience de ceux qui les écoutent: "Sentez lire un discours de philosophie, l'invention, l'éloquence, la pertinence frappe incontinent votre esprit, et vous émeut: **Il** n'y a rien qui chatouille ou poigne votre conscience: **Ce** n'est pas à elle qu'on parle, est-il pas vrai ?". L'articulation de la phrase est modifiée dans l'édition posthume, de telle manière que l'interpellation n'a plus d'objet déterminé: "[...] **Il** n'y a rien qui chatouille ou poigne votre conscience: ce n'est pas à elle qu'on parle. Est-il pas vrai ?". Un peu plus loin encore, une substitution de mots trahit les réticences du transcripteur:

En toutes les chambrées de la philosophie ancienne, ceci se trouvera: **Qu'**un même ouvrier y publie des règles de tempérance, et publie ensemble des écrits d'amour et débauche. Et Xénophon au giron de Clinias écrivit contre la volupté Aristippique.

En toutes les chambrées de la philosophie ancienne, ceci se trouvera, qu'un même ouvrier, y publie des règles de tempérance, et publie ensemble des écrits d'amour et débauche. Et Xénophon, au giron de Clinias, écrivit contre la vertu Aristippique.(1541-2)

Dans l'E.B., Xénophon fait preuve d'une mauvaise foi qui trahit ce que la morale a de factice: auprès de son amant, il écrit un traité contre la volupté que prônait Aristippe. Dans l'édition posthume, il écrit "contre la *vertu* Aristippique" (en dépit des textes auxquels Montaigne faisait allusion<sup>8</sup>); on le taxera d'impudence peut-être, mais le partage entre vertu et débauche reste intact, et tout rentre dans l'ordre.

---

justification à l'opinion commune, puis dès les premiers mots de l'addition la réfute en son propre nom ("à mon avis"). La scansion estompée dans l'édition posthume marque donc bien l'inflexion décisive du propos dans sa dernière version.

<sup>7</sup> Ce qui est d'autant plus remarquable que les neuf pages précédentes et les cinq suivantes ne portent aucune retouche de segmentation.

<sup>8</sup> Diogène Laërce, *Vie, doctrines et sentences des philosophes*, II, 48-49 (sur la passion de Xénophon pour Clinias) et 65 (sur son traité contre la volupté, pour réfuter l'hédonisme d'Aristippe).

Ce dernier exemple pourrait aussi être analysé comme une bévue due à l'incompréhension du transcripteur. Il ne serait pas seul de son espèce ; ce qui permet de réfuter une hypothèse parfois avancée pour expliquer le demi-effacement que subit dans l'édition posthume la segmentation propre à l'E.B.: et si ces estompages étaient le fait d'un Montaigne pris d'une timidité soudaine, peu avant sa mort, devant les contours trop accusés qu'il venait de donner à ses propos ? d'un Montaigne qui aurait un beau jour annulé verbalement (sans les biffer toutefois) les signes sur le "langage coupé" inscrites sur la page de garde à l'adresse de l'imprimeur; et qui aurait enjoint à celui-ci, par de nouvelles instructions que n'attestent ni traces écrites ni témoignages, de ne pas tenir compte des quelque neuf mille retouches de segmentation inscrites de sa main, méticuleusement, sur le texte imprimé et même en maint endroit des additions manuscrites qui en avaient envahi les marges<sup>9</sup>...

Contre cette hypothèse, une objection globale a déjà été formulée: si Montaigne, pour quelque raison que ce fût, avait ainsi désavoué sa segmentation autographe, on ne s'expliquerait pas que celle-ci ait été partiellement sauvegardée (pour une retouche sur deux, en moyenne) dans l'édition de 1595, et reproduite presque intégralement dans certains chapitres<sup>10</sup>. Mais "tous jugements en gros sont lâches et imparfaits", et rien ne garantit que l'ingéniosité des érudits ne fournira pas un jour quelque scénario propre à expliquer le scrupule ici et la négligence ailleurs. Mieux vaut encore une fois recourir aux analyses précises. La matière en est fournie par les très nombreuses bévues qui affectent la segmentation de l'édition posthume — j'appelle "bévues" des découpages qui ne témoignent pas d'une tendance à estomper les traits saillants, à édulcorer l'expression, mais bien d'une pure et simple méconnaissance du texte. De telles anomalies sont imputables à l'une ou l'autre des opérations intermédiaires entre l'ultime rédaction des *Essais* et la publication de 1595, mais certainement pas à un travail de réécriture ou de contrôle effectué par Montaigne: impossible de supposer qu'il ait faussé ses propres phrases faute de les comprendre, et en ignorant les retouches qu'il venait de leur apporter justement pour en guider la lecture.

Tel est le cas pourtant, par exemple dans l'énumération des avantages d'une mauvaise mémoire, au chapitre "Des menteurs". Une addition ayant distendu l'un des termes de la série, le passage au suivant manquait de netteté ; Montaigne le marque sur l'E.B. en renforçant la ponctuation, par point et majuscule ; l'édition posthume, qui néglige cette retouche, présente une séquence aberrante (signalée ci-après par soulignement):

[E.B.] Je me console aucunement [*de mon défaut de mémoire*]. Premièrement, sur ce que c'est un mal duquel [...] j'ai tiré la raison de corriger un mal pire[...]: savoir est l'ambition [...].  
 Secondement, qu'il me souvient moins des offenses reçues, ainsi que disait cet ancien. Il me faudrait un protocole: Comme Darius pour n'oublier l'offense qu'il avait reçue des Athéniens faisait qu'un page à tous les coups qu'il se mettait à table lui vînt rechanter par trois fois à l'oreille, Sire, souviens-vous des Athéniens. Et que les lieux et les livres que je revois me rient toujours d'une fraîche nouvelleté. (f° 10 v° / I, p. 87)

[Edition posthume] Je me console aucunement. Premièrement sur ce, que c'est un mal duquel [...] j'ai tiré la raison de corriger un mal pire[...]: Savoir est l'ambition [...]. Secondement qu'il me souvient moins des offenses reçues, ainsi que disait cet ancien. Il me faudrait un protocole, comme Darius, pour n'oublier l'offense qu'il avait reçue des Athéniens, faisait qu'un page à tous les coups qu'il se mettait à table, lui vînt rechanter par trois fois à l'oreille, Sire, souviens-vous des Athéniens, et que les lieux et les livres que je revois, me rient toujours d'une fraîche nouvelleté. (p. 89-90)

Ce peut être aussi l'articulation interne d'une addition qui est faussée. Ainsi dans une anecdote du chapitre "De la coutume...":

<sup>9</sup> Voir sur ce point, qui atteste que le travail de segmentation s'est poursuivi très tard, "L'Exemplaire et la copie", *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, Janvier-Juin 1999, p. 71-77.

<sup>10</sup> C'est le cas par exemple des chapitres "De la solitude" (I, 39, numéroté 38 en 1595: 51 retouches respectées sur 66), "De juger de la mort d'autrui" (II, 13: 6 sur 7), "Couardise mère de cruauté" (II, 27: 32 sur 35), "Toutes choses ont leur saison" (II, 28: 17 sur 18), "De la colère" (II, 31: 20 sur 21)

Un gentilhomme français se mouchait toujours de sa main: chose très ennemie de notre usage. Défendant là-dessus son fait: et était fameux en bons rencontres: il me demanda quel privilège avait ce sale excrément que nous allassions lui apprêtant un beau linge délicat à le recevoir et puis qui plus est à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous. (f° 38 v° / I, p. 203)

Un gentilhomme français se mouchait toujours de sa main (chose très ennemie de notre usage) défendant là-dessus son fait: et était fameux en bonnes rencontres: Il me demanda, quel privilège avait ce sale excrément, que nous allassions lui apprêtant un beau linge délicat à le recevoir ; et puis qui plus est à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous. (p. 18 / 169)

En supprimant la ponctuation forte après "usage" et en commençant par une majuscule le segment "il me demanda", l'édition posthume déplace la démarcation de phrase et empêche de subordonner la participiale "Défendant là-dessus son fait" à la principale "il me demanda...", de part et d'autre d'une parenthèse délimitée par le couple de deux-points (procédé fréquent chez Montaigne, et signalé dans les instructions à l'imprimeur). La séquence en devient boiteuse. Le même type d'erreur altère jusqu'à l'incorrection une phrase du chapitre "De l'institution des enfants", sur la formation que l'on peut acquérir en s'adonnant à "la visite des pays étrangers"...

[...] pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. Je voudrais qu'on commençât à le promener dès sa tendre enfance: Et premièrement pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines, où le langage est plus éloigné du nôtre, et auquel si vous ne la formez de bonne heure la langue ne se peut plier (f° 56v° / I, p. 264-265)

[...] pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons: et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui, je voudrais qu'on commençât à le promener dès sa tendre enfance: et premièrement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines, où le langage est plus éloigné du nôtre, et auquel si vous ne la formez de bonne heure la langue ne se peut plier (p. 84 / 235)

En plaçant un deux-points après "façons" et une simple virgule après "autrui", l'édition posthume fausse par deux fois les démarcations de syntagmes et fabrique un coq-à-l'âne doublé d'une incohérence grammaticale ("pour [...] limer notre cervelle [...] je voudrais [...] le promener..."). Coq-à-l'âne encore, au détriment d'une des plus fortes déclarations des *Essais*, à la fin du chapitre "Du repentir":

Si j'avais à revivre je revivrais comme j'ai vécu: ni je ne plains le passé, ni je ne crains l'avenir. Et si je ne me déçois il en est allé du dedans environ comme du dehors (f° 356 / III, p. 61)

Si j'avais à revivre je revivrais comme j'ai vécu. Ni je ne plains le passé, ni je ne crains l'avenir: et si je ne me déçois, il en est allé du dedans environ comme du dehors. (p. 20 / 1274)

L'E.B. raccorde clairement entre elles les deux formules d'adhésion à la totalité de la vie, inscrites ensemble en marge de l'addition sur laquelle elles se greffent. L'édition posthume, faussant la segmentation, les dissocie et rattache la seconde à une constatation toute différente, du parallélisme entre la vie intérieure et les dispositions physiques.

De telles erreurs de découpage peuvent rendre un énoncé presque inintelligible. Dans le même chapitre, Montaigne explique incidemment qu'il ne sollicite ni ne suit guère les conseils d'autrui, mais qu'on ne sollicite ni ne suit pas davantage les siens ; ce qu'il présente comme un juste retour des choses, et une sanction fortuite de sa désinvolture: "Je prise peu mes opinions mais je prise aussi peu celles des autres. Fortune me paie dignement. Si je ne reçois pas de conseil j'en donne encore moins. J'en suis fort peu enquis, mais j'en suis encore moins cru" (f° 355v° / p. 59). L'édition posthume rattache malencontreusement la phrase-charnière aux considérations qui précèdent, alors qu'anticipant sur les suivantes elle ne peut se comprendre sans elles: "Je prise peu mes opinions: mais je prise aussi peu celles des autres, fortune me paie dignement." (p. 19 / 1272) — et l'on se demande de quel paiement il s'agit.

Ce ne sont pas là des atténuations de formules trop incisives, mais de simples méprises dans la transcription. D'autres exemples se passent de commentaires. Ainsi celui d'une phrase sur Plutarque, défigurée par l'omission d'un deux-points pourtant inscrit dans l'E.B. en surcharge d'une virgule:

Cela même de lui voir trier une légère action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas: cela, c'est un discours. (I, 26, f° 58 / p. 271)

Cela même de lui voir trier une légère action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas cela, c'est un discours. (p. 96 / 241)

Ou l'introduction du florilège poétique "sur la louange de Caton", dont les buts, que distinguait la ponctuation autographe de l'E.B., se confondent dans l'édition posthume avec le sujet du concours:

Je veux seulement faire lutter ensemble, les traits de cinq poètes Latins, sur la louange de Caton. Et pour l'intérêt de Caton et par incident pour le leur aussi. (I, 37, f° 96v° / p. 379)

Je veux seulement faire lutter ensemble, les traits de cinq poètes Latins, sur la louange de Caton, et pour l'intérêt de Caton: et par incident, pour le leur aussi. (p. 136 / 358)

Ou telle phrase sur l'art des imitateurs, où la fonction et le sens d'un complément sont faussés par le déplacement d'une virgule inscrite en trait appuyé dans l'E.B.:

Cette autre faculté, de représenter ingénieusement les gestes et paroles d'un autre par dessein, qui apporte souvent plaisir et admiration, n'est en moi non plus qu'en une souche (II, 5, f° 384 / p. 149)

Cette autre faculté, de représenter ingénieusement les gestes et paroles d'un autre, par dessein qui apporte souvent plaisir et admiration, n'est en moi, non plus qu'en une souche (p. 62 / 1372)

De telles bévues se comptent par dizaines, et toujours dans l'édition posthume: on ne trouve pas dans les additions ou retouches autographes de l'E.B. un seul exemple de segmentation aberrante, que réfuterait la syntaxe ou le sens du contexte. Elles ne sont pas assimilables à de simples relâchements de l'expression, justiciables d'appréciations qualitatives, telles que ces quelques rédactions présumées imparfaites que D. Maskell a relevées dans l'E.B. par comparaison avec la version posthume<sup>11</sup>. Il s'agit ici d'erreurs, non de maladroites, et d'erreurs assez flagrantes pour prouver que le transcripteur qui les commettait se méprenait sur les passages où elles figurent. Leurs effets, d'autre part, les distinguent des estompages étudiés plus haut, puisqu'elles ne produisent pas des versions édulcorées selon un dessein plus ou moins conscient, mais des brouillages dénués de signification positive ; ce qui interdit de les imputer à un ravissement de Montaigne, à moins d'imaginer en outre que celui-ci ne comprenait plus, à la fin de sa vie, ce qu'il avait écrit jadis, puis méthodiquement réarticulé naguère, sans une seule méprise, sur l'E.B. — hypothèse qui ne reposerait sur aucun indice ni témoignage. Mais il est peu probable que cette différence d'effets caractérise aussi l'origine des deux types d'altération: comme si l'on avait affaire dans un cas à une censure vigilante et rusée, dans l'autre à de simples inadvertances. Car s'il y avait un dessein exprès de censure dans les estompages, il serait sans doute allé plus loin, jusqu'à l'élimination ou au remaniement complet des expressions trop hardies. En fait, tout relève ici du malentendu, et si censure il y a, elle procède par incompréhension, en refusant de voir les marques d'insistance qui désignent silencieusement (par signes de ponctuation, sans mots ajoutés ni changés) ce qui fait sens. Il n'y a pas à s'en étonner: tous les éditeurs des *Essais*, jusqu'à la fin du XXe siècle, ont procédé de même, sans penser à mal. Cela n'autorise pas à supposer que Montaigne ait pu être l'auteur de ce travail d'effacement des segmentations qui accusaient les contours et inflexions de ses propos, ou dissipaient leurs éventuelles équivoques. Il y a là une raison décisive pour refuser l'étrange hypothèse, parfois avancée en faveur de l'édition posthume, selon laquelle Montaigne aurait procédé lui-même à la transcription intégrale de l'Exemplaire de Bordeaux sur une copie de sauvegarde et/ou de mise au net qui après sa mort aurait été confiée à Marie de Gournay et à Langelier<sup>12</sup>.

\*

<sup>11</sup> "Montaigne correcteur de l'Exemplaire de Bordeaux", *BSAM* 1978, n° 25-26, p. 57-71. Elles sont peu nombreuses, si l'on excepte les remaniements de 1595 étudiés dans les p. 64-68 pour soutenir que Montaigne seul pouvait en être l'auteur, soit parce qu'il reprenait le texte de ses sources, soit parce qu'il s'en écartait (p. 68). Les plus notables portent sur l'arrangement des propos (p. 69 au sujet des bûchers de Narsingue, p. 70 sur ceux de Castelnaudary), évaluée selon un idéal de régularité dans la *dispositio* qui ne paraît pas très pertinent, s'agissant des *Essais*. Il faut croire enfin que ces défauts supposés de l'E.B. sont assez rares, puisqu'on allègue souvent les mêmes passages dans les articles qui tendent à accréditer l'édition de 1595.

<sup>12</sup> Ajoutons que l'hypothèse est en soi peu vraisemblable, compte tenu des usages du temps : on imagine mal Monsieur de Montaigne s'astreignant à recopier lui-même pour le futur éditeur, de son écriture qu'il jugeait peu lisible (I, 40, p. 409 de l'I.N., 393 de la Pochothèque : "... quoique je peigne insupportablement mal"), ce qu'il avait écrit (ou était en train d'écrire !) sur les marges de l'E.B. : il y avait des professionnels rodés à ce genre de travail, capables de déchiffrer des documents manuscrits tracés à la diable (c'est nous, habitués aux imprimés et aux dactylogrammes, qui peinons pour le faire) et d'en calligraphier une copie conforme à toutes les exigences des typographes ; l'ancien conseiller aux Enquêtes ne devait pas l'ignorer, lui qui probablement avait dicté ses *Essais* de 1580.



Auparavant, il est nécessaire de prendre en considération une objection inévitable, fondée sur la ténuité des indices étudiés ici. Ces majuscules de scansion, ces points, ces deux-points, omis ou déplacés, autant de pointes d'épingles ! et pourquoi ne pas ranger tout simplement leurs disparitions dans la catégorie des coquilles d'impression, accidentelles et par conséquent dénuées d'intérêt ? — Nous pourrions répondre en prenant appui sur cet argument même: s'il s'agissait de coquilles de l'édition de 1595 (et de celle de 1598, pourtant révisée avec soin par Marie de Gournay, comme l'a montré Sayce), il serait étrange qu'elles portent spécialement, et en masse, sur les marques autographes du "langage coupé". Une coquille, c'est un effet du hasard ; plus de quatre mille coquilles qui toutes affectent la segmentation méthodiquement inscrite par Montaigne sur l'E.B., ce serait une malédiction. Mais surtout, dans la majeure partie des cas, il ne s'agit pas de coquilles ; car les caractères requis ne sont pas remplacés de façon aléatoire, par des caractères quelconques : une majuscule est remplacée par la minuscule correspondante, le graphème "Et" par l'éperluette, un point par un deux-points, etc. Même si "la fortune se rencontre souvent au train de la raison" (I, 34), ses caprices ne sauraient s'accommoder d'une si exacte régularité.

Cela dit, reste que les données prises en compte ici sont par nature, si on les considère isolément, d'une extrême ténuité. L'enquête les a retenues pour cette raison même: ayant depuis toujours échappé à l'attention, donc à d'éventuels desseins de ravaudage, elles pouvaient apporter un témoignage d'autant plus probant<sup>13</sup> ; quant à leur importance dans le processus de pensée, d'écriture et de (re)lecture, elle est indéniable, et Montaigne avait pu la mesurer d'après son propre travail de remaniement du chapitre "De la conscience"<sup>14</sup>. Mais autant satisfaire aux exigences d'un partenaire mis en défiance par les micro-analyses, en prenant maintenant pour objet un phénomène de très grandes dimensions, constaté dans un domaine connexe de la segmentation des énoncés: la disposition des unités textuelles à l'intérieur des trois "livres". Il s'agira du déplacement du chapitre du livre I, "Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons", qui de la quatorzième place qu'il occupait en 1580, 1582, 1588 et encore dans l'E.B., est relégué à la quarantième, sans aucune explication, dans l'édition posthume. Avait-il une vocation migratoire? Elle serait unique dans les *Essais*, et aucun détail du texte ne la fait pressentir: le transfert a toujours paru si mystérieux que certains critiques ont déclaré que, puisque rien ne pouvait le justifier, il était sûrement dû à un décret souverain de l'auteur encore vivant. L'argument, qui relève de la théologie plutôt que de l'analyse littéraire, nous dissuadera au moins de chercher une explication dans le chapitre même<sup>15</sup>. Mais on peut procéder autrement, en regardant son nouveau contexte ; et l'on découvrira ainsi que l'insertion du chapitre en question entre "Considération sur Cicéron" et "De ne communiquer sa gloire"

<sup>13</sup> Cf. la méthode statistique d'identification d'un auteur élaborée par Fr. Mosteller et D.L. Wallace (*Inference and disputed authorship*, Addison-Wesley Pub., 1962) et appliquée aux textes et apocryphes de Rabelais par G.A. Pétrossian, "The problem of the authenticity of the *Cinquiesme Livre*", *Etudes rabelaisiennes* XIII, Droz 1976, p. 1-64 (spécialement p. 11-12 et 19-21, sur la méthode).

<sup>14</sup> II, 5 — voir ci-avant, note 6.

<sup>15</sup> Il est cependant nécessaire de mentionner ici les conjectures récemment avancées par Gérard Defaux dans son article sur "Montaigne, La Boétie, les *Essais*" paru dans *Montaigne Studies*, XI, 1999, et reprises depuis dans son livre *Montaigne et le travail de l'amitié* (Paradigme, Orléans, 2001, ch. IX, p. 297-313). Le déplacement du chapitre 14 aurait eu pour but de décentrer le livre I (lors de la suppression des "29 sonnets") et de faire rôder au travers d'une citation masquée de Quintilien à la fin du chapitre 14 devenu 40 l'ombre désormais errante de La Boétie ; car en identifiant dans la formule "Nul n'est mal longtemps qu'à sa faute" un emprunt au préambule du livre VI de *l'Institution oratoire*, marqué par le deuil (Quintilien venait de perdre son fils aîné), il faudrait reconnaître le souvenir de l'ami perdu, et "la honte que Montaigne éprouve à se sentir toujours vivant [...] sa lâcheté méprisable" (*op. cit.* p. 309) de ne pas avoir eu recours au suicide (p. 306). Quant au choix du nouvel emplacement, il serait déterminé par la parenté entre ce même chapitre 14 et le chapitre 39 (devenu 38) qu'attesterait le déplacement de la citation manuscrite "*obversentur species honestæ*" de l'un à l'autre ("démonstration", p. 311, qui oublie que les chapitres ainsi voués sur le tard à la gémeité restent séparés dans l'édition de 1595, par le chapitre 40 devenu 39). Le critique ne tient pas compte du fait que le décentrement supposé du livre I serait annulé par les empreintes subsistantes, en creux, des textes de La Boétie qui devaient figurer en son centre: l'annonce du *Discours de la Servitude volontaire*, au début du chapitre "De l'amitié" (avec indication inchangée du "plus bel endroit et milieu" où aurait dû prendre place le discours), et la dédicace des "29 sonnets" à Mme de Grammont, maintenue (même dans l'édition posthume) en dépit de la suppression des poèmes: indications explicites, bien plus probantes qu'une allusion par citation inavouée à une très hypothétique nostalgie du suicide, que réfute la fidélité même de Montaigne au souvenir et aux convictions de La Boétie, telle qu'elle se lit, sans fictions surajoutées, dans les *Essais*.

est assimilable à une énorme bévue, ou peut-être à un subtil dessein d'édulcoration, au détriment d'une signification à la fois discrète, massive et déconcertante.

Considérons en effet la zone d'impact du chapitre météorique: c'est un ensemble exceptionnellement cohérent, et significatif surtout en vertu de sa cohérence, de trois chapitres — 39, 40 et 41 selon la numérotation originelle — que l'insertion de l'intrus disloque sans rémission, et précisément en son point nodal. Une description sommaire aidera à le percevoir. Le chapitre 39, "De la solitude" est raccordé au suivant, "Considération sur Cicéron", par la phrase liminaire de celui-ci: "Encore un trait à la comparaison de ces couples" — entendons: du couple de beaux esprits, Cicéron et Pline le Jeune, avec le couple de vrais philosophes, Epicure et Sénèque. Cela privilégie, comme clef d'agencement de l'ensemble, la dernière partie du chapitre 39, où Montaigne reproche à Cicéron et à Pline de vouer la "solitude" de la retraite à la préparation d'œuvres philosophiques et littéraires: "Ni la fin ni les moyens de ce conseil ne me contente...". On serait cependant tenté de lui demander ce qu'il fait d'autre à partir de 1571, en écrivant et en publiant ses *Essais*... Le second "trait" de comparaison, celui du chapitre 40, porte sur les œuvres épistolaires, et de nouveau le verdict est très dur pour Cicéron et pour Pline: " ceci surpasse toute bassesse de cœur", d'avoir pris soin de publier jusqu'à leurs lettres privées, *epistulae ad familiares*, afin de faire preuve de leurs talents d'écrivains. Pourtant "il y a quelque chose de pareil en ces autres deux philosophes", puisque nous lisons les épîtres d'Epicure à Pythoclès et à Ménécée, et celles de Sénèque à Lucilius... Ils l'ont fait, explique Montaigne, pour un bon motif: ils voulaient satisfaire ainsi le désir de renom de leurs amis, ayant eux-mêmes "assez de crédit avec la postérité" pour les rendre illustres par cette correspondance. Mais cela, c'est précisément le dessein "de communiquer sa gloire", objet du chapitre 41 et son titre en 1580. Le lien est évident dans la première version des *Essais*, et l'on verra quelle surprise il ménage. Plus tard cependant il paraît se desserrer, lorsque Montaigne prolonge le chapitre 40 de trois pages sur ses talents épistolaires, ajoutant même après 1588 qu'il aurait volontiers "pris cette forme à publier ses verves" ; ce qui pourrait nous inciter à demander pourquoi il reproche si vivement à Pline et à Cicéron d'en avoir fait autant. Il est assez troublant en effet de le voir condamner chez ces deux écrivains les procédés d'épistoliers qu'il approuve chez les deux autres, et trouve conformes à ses propres dispositions. Manque de conscience critique ? C'est peu probable. Car tout à la fin de l'"allongement" du chapitre 40, à la place de la suture thématique signalée plus haut, voici une suture lexicale avec le chapitre 41 qui infléchit la visée vers cette même contradiction pragmatique. Après avoir exprimé son agacement devant les "divers noms d'honneur" à mentionner cérémonieusement dans les adresses, Montaigne ajoute, au prix d'une légère déviation du propos: "Je trouve pareillement de mauvaise grâce d'en charger le *front* et inscription des *livres que nous faisons imprimer*" ; et résonne alors comme un écho, au début du chapitre suivant, la formule qui dès la première version sanctionne l'incapacité "des philosophes mêmes" à se désintéresser de la renommée: "car, comme dit Cicéron, ceux mêmes qui la combattent, encore veulent-ils que les *livres qu'ils en écrivent* portent au *front* leur *nom*, et se veulent rendre glorieux de ce qu'ils ont méprisé la gloire". Ainsi s'achève le préambule de ce dernier chapitre, sur la propension des philosophes à se préoccuper de leur réputation, comme tout le monde. Cela met en pleine lumière l'effet du montage. Jusqu'alors on pouvait taxer de malignité le lecteur qui raillait l'auteur des *Essais* d'avoir fait ou souhaité faire ce qu'il reprochait à Pline et à Cicéron ; mais c'est maintenant Montaigne qui charge l'un de ces beaux parleurs, celui que visait spécialement le titre précédent ("Considération sur Cicéron"), de retourner le compliment aux philosophes: à Epicure, à Sénèque, et à lui-même en train d'écrire cette page "au front" de laquelle se lira le titre courant, *Essais de Michel de Montaigne, livre I*<sup>16</sup>; à lui-même, qui s'est destitué de ses prérogatives de commentateur-arbitre pour se découvrir enclin comme chacun de "nous" à cette passion si peu philosophique de la gloire, sans pour autant renier les verdicts qu'il a prononcés contre elle.

On reconnaîtra ici, à très grande échelle, les traits du "nouveau langage" de la réflexion pyrrhonienne (autrement dit, de l'*essai*) où la pensée s'interroge sur elle-même, sans complaisance comme sans désaveu, autant que sur son objet ; les traits les plus insolites, les plus difficiles à

---

<sup>16</sup> Selon les prescriptions de la page de garde de l'E.B.: "Mettez mon nom tout du long sur chaque face, *Essais de michel de Montaigne liv. I*". Isolée, loin des propos étudiés ici, cette demande exprime sans doute la volonté de parapher chaque page du livre testimonial. Mais dans le cadre d'une réflexion critique sur la "gloire", l'inscription matérielle du "nom", même abrégé comme il l'est dans l'édition de 1588 ("*Essais de M. de Monta.*") ne passe pas inaperçue.

comprendre pour un public épris de sagesse et de beaux préceptes magistraux ; les plus exposés, par conséquent, à être méconnus et distraitemment effacés. Nous en avons vu les linéaments, tout à l'heure, dans cette remarque déconcertante sur les contradictions des *Essais*, au début du chapitre "Du repentir", que l'édition posthume a estompée ; ou dans celle de l'"Apologie de R. Sebond" sur le rêve et la veille, également estompée. On les retrouve dans telle formule du chapitre "Des boiteux" qui résume les énigmes de la connaissance de soi, et passera elle aussi à l'aplanisseuse: "On s'appriivoise à toute étrangeté par l'usage et le temps, Mais plus je me hante et me connais, plus ma difformité m'étonne. Moins je m'entends en moi."<sup>17</sup>. C'est une surprise du même ordre qui se prépare dans l'agencement des chapitres 39 et 40 sur l'ambition littéraire, et saute aux yeux dans le chapitre 41, textualisée par la réplique moqueuse de Cicéron aux sages qui signent et publient leur discours contre cette ambition, proposant un idéal de vie cachée<sup>18</sup> qu'ils "n'ont aucune espérance de suivre: Ni qui plus est, envie". Mais le montage textuel, et la question dont il ménage le surgissement en fin de parcours, tout est détruit dans l'édition posthume qui intercale en avant-dernière position le chapitre importé, "Que le goût des biens et des maux dépend pour une bonne part de l'opinion que nous en avons", sans aucun rapport avec le propos. Car, ainsi dissocié de son contexte originel, le trait du chapitre "De ne communiquer sa gloire" perd l'orientation réflexive qui lui donnait son acuité. Inadvertance, on l'admettra sans doute pour classer le cas parmi les bévues accidentelles ; on admettra de même que c'est par inadvertance que les éditions clandestines de 1593 (Lyon, Lagrange) et de 1595 (Lyon, Lefebvre) suppriment ce même chapitre 41, révélateur de l'agencement d'ensemble. Disons qu'il y a des inadvertances qui visent juste, et témoignent d'une gêne devant l'insolite, trop confuse pour donner lieu à une critique explicite, mais assez effective pour provoquer une manœuvre irréflectie de diversion: oubli, détournement du regard, déviation de la plume... Est-ce le cas ici ? on ne saurait l'exclure ; ce qui nous ramène à l'imprécision des frontières entre bévues et estompages, entre incompréhension et censure. Reste que de toutes les bévues, ou de tous les estompages, il n'en est guère de plus dommageable que cette dislocation d'un groupe cohérent de trois chapitres dont l'assemblage, dans toutes les éditions parues du vivant de Montaigne, portait au paroxysme de son efficacité le trait d'ironie sous-jacent aux deux premiers et manifeste dans le troisième, avec pour cible, par-delà Epicure ou Sénèque, l'auteur et l'entreprise même des *Essais*.

\*

Une telle erreur ne fait que confirmer à grande échelle ce que donnent à penser les milliers de minuscules infidélités des éditeurs de 1595, ou des copistes qui ont établi leur manuscrit de base<sup>19</sup>, quant à la segmentation de l'E.B. : infidélités par omission, qui émoussent les arêtes vives du texte et faussent par endroits ses articulations. Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser, car la tradition est restée. Jusqu'aux dernières années du XXe siècle, les érudits les plus scrupuleux n'ont prêté aucune attention aux marques du "langage coupé" par lequel Montaigne avait su faire transparaître les inflexions les plus surprenantes de sa pensée ; et de nos jours encore se pérennise çà et là cette cécité devenue

<sup>17</sup> III, 11, f°455v° / p. 372. L'édition posthume estompe la dernière formule, la plus surprenante (puisque contraire à ce que l'on attend de l'effort d'attention à soi) par affaiblissement drastique de la ponctuation: "... et le temps: mais plus je me hante et me connais, plus ma difformité m'étonne: moins je m'entends en moi."

<sup>18</sup> Précepte épïcürien — *Λαθε βιωσας* — que Plutarque attaque dans le traité placé sous ce titre, avec le même argument que Cicéron. Montaigne reprend le thème de ce traité dans son chapitre "De la gloire": il cite la dernière lettre d'Epicure et y décèle "quelque marque de la recommandation de son nom, et de cette humeur qu'il avait décriée par ses préceptes" (II, 16, p. 461).

<sup>19</sup> L'alternative n'est pas sans importance, mais elle ne peut être résolue que par conjectures, dans l'état actuel de nos connaissances. Des scénarios envisagés, le plus plausible est celui qui suppose une copie de sauvegarde ou de mise au net des additions manuscrites, entreprise avant la mort de Montaigne par un ou plusieurs secrétaires, parfois retouchée sur les instructions ou même de la main de l'écrivain mais non contrôlée méthodiquement par lui, puis achevée après sa mort (sous la conduite de P. de Brach ?) et confiée à Marie de Gournay pour impression. Ainsi s'expliquerait : 1) la présence dans l'édition posthume d'additions d'allure très personnelle que l'on peut difficilement imputer à un tiers ; 2) la reproduction très défectueuse (moins de 50 %) des retouches de segmentation sur imprimé : le copiste, absorbé par le déchiffrement des additions, aurait provisoirement laissé de côté la plupart de ces retouches éparses, très faciles à transcrire directement à partir de l'E.B., sans prévoir que l'E.B. ne serait pas à la disposition des responsables de la future édition ; 3) la relative fidélité (de l'ordre de 75 %) de la segmentation de la copie (d'après l'édition posthume) pour les additions : le copiste qui transcrivait celles-ci n'avait aucun motif de négliger leurs articulations.

volontaire, quelles qu'en aient pu être les causes. Cela prouve au moins que les *Essais* sont toujours déconcertants, et gênants pour les routines intellectuelles, donc toujours vivants ; on ne pourra que s'en réjouir. Mais il importe alors de distinguer exactement ce qui déconcerte. Et c'est ici que les écarts entre l'édition posthume et l'E.B., témoignant de ce malentendu séculaire dès son origine, sont extrêmement précieux: ils rendent perceptible en détail ce qui était difficile à entendre au lendemain de la mort de Montaigne, et d'ailleurs le reste encore<sup>20</sup>. De là se déduit le bon usage de cette édition posthume: il convient de la scruter assez attentivement pour en déceler les écarts par rapport au document authentique et s'interroger sur ce qu'ils mettent en jeu ou simplement signalent à l'attention. Ainsi utilisée, elle devient un instrument très précis pour définir la singularité des *Essais*, leur étrangeté, assez gênante pour empêcher les professionnels ou les proches qui en ont établi la copie de procéder à une duplication exacte en tous points ; et sa récente publication devrait permettre des avancées importantes dans cette voie<sup>21</sup>, encore mal explorée en raison de la tenace légende universitaire qui fait de Montaigne un moraliste de tout repos.

A cela, une condition indispensable : il ne faudrait pas que les données mises au jour soient faussées par une perspective erronée, qui ferait de la version posthume l'ultime état, entièrement accrédité, du texte des *Essais*. Car dans ce cas, son rôle de révélateur serait neutralisé. Les traits de l'original dont elle fait apparaître le caractère insolite par défaut, en les estompant, seraient frappés de péremption, imputés aux tâtonnements provisoires d'un "brouillon" (le mot a été prononcé) en attente de mise au net. Leur insistance (car il s'agit, répétons-le, de milliers de retouches, ainsi que des instructions à l'imprimeur qui les accréditent) ne serait plus prise en compte, puisque annulée par le prétendu revirement final de l'écrivain ; et le surcroît de sens et d'énergie qu'ils donnent au texte se perdrait avec eux. Ce serait, de nouveau, un effacement.

En résumé : des "deux visages des *Essais*", l'un, celui de l'édition posthume, est produit par un travail d'assimilation qui porte témoignage de ce que l'autre visage avait de plus singulier, de plus novateur, au point de ne pas pouvoir être vraiment perçu après la mort de l'écrivain, même par des lecteurs extrêmement attentifs soit par obligation professionnelle (les copistes) soit par vénération envers le disparu (P. de Brach et Marie de Gournay). C'est en cela que leur comparaison est fructueuse, tant pour la connaissance de la pensée de Montaigne que pour celle de ses conditions de réception à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Si l'on discrédite l'E.B., en le considérant comme un document de travail que la mise au net, supposée contrôlée, frapperait de péremption, on fait disparaître le travail posthume d'assimilation en même temps que les singularités de l'original. Bref, selon le statut que l'on assigne à l'édition de 1595, de version définitive des *Essais* ou de premier reflet, un peu faussé, du texte laissé par Montaigne, on fait valoir ou l'on réduit à néant les informations que peut apporter sa comparaison avec l'E.B., dès qu'elle prend en compte toutes les données, de façon systématique. J'ai présenté quelques arguments pour restituer à cette édition posthume sa fonction de reflet, ou de second visage légèrement altéré par un miroir imparfait. J'espère ainsi avoir donné des justifications supplémentaires à la réédition qui nous la rend maintenant accessible ; autrement dit, au travail de Jean Céard qui va maintenant prendre la parole.

André TOURNON

---

<sup>20</sup> Indice de cela: en 1954, une édition à tirage très limité publiée à Brie-Comte-Robert par "les Bibliolâtres de France" se donnait pour fidèle à la segmentation de l'E.B., et l'était dans une très large mesure ; mais les estompages (non les bévues) de l'édition posthume analysés plus haut y sont repris, au moins dans les livres I et II (je ne dispose pas du livre III).

<sup>21</sup> C'est dans cet esprit qu'a été rééditée par G Couton et J. Jehasse (coll. "Images et témoins de l'âge classique", Saint-Etienne, 1971) la version des *Pensées de M. Pascal sur la religion et quelques autres sujets* publiée en 1670, dite édition de Port Royal: les coupures, omissions, remaniements, modifications et ravaudages opérés par Arnauld et ses collègues sont très significatives des conditions de réception et de divulgation des écrits laissés par Pascal, et d'autre part c'est dans cette version, tenue pour authentique jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que les *Pensées* ont été lues par Voltaire, Vauvenargues et bien d'autres. Mais aucun pascalien, à notre époque, n'a eu l'idée de présenter cette édition de Port Royal comme un dernier état authentique de l'ouvrage qu'elle prétendait transmettre : en dépit de leur allure évidente d'ébauches, ce sont les documents originaux édités par L. Lafuma ou par Ph. Sellier qui font autorité, et les indications fournies par le livre de 1670 sont déduites des différences que fait apparaître sa confrontation avec ces originaux.